

Dans un souci de transparence et conformément à notre engagement de vous présenter des informations précises concernant les tarifs de nos produits et services, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance nos conditions tarifaires en vigueur appliquées sur les opérations courantes

NATURE DE L'OPERATION TAUX / COMMISSIONS ⁽¹⁾ DATE VALEUR

CONDITIONS DES OPERATIONS SUR LE MARCHE MONETAIRE (à la souscription)

• Bons du Trésor	Négociables en fonction des adjudications BTA et BTCT (montant inférieur ou égal à 20.000 TND, voir tableau d'affichage BTA/BTCT)	Jour de l'opération
• Certificats de dépôt	TMM - 0,5	Jour de l'opération
• Billets de trésorerie	Selon arrangement entre les 2 parties et dans le cadre de la réglementation en vigueur (Commission d'aval égale à 4,5% par mois au maximum du montant global avec min de 10 TND)	Jour de l'opération

CONDITIONS CREDITRICES

	Fixe	Variable	
• Comptes à terme et bons de caisse			
En dinars :			
- de 3 à 6 mois accomplis	TMM - 1,25 (au minimum)	TMMP - 1,25 (au minimum)	Jour de l'opération
- au delà de 6 mois à 12 mois accomplis	TMM - 1,25 (au minimum)	TMMP - 1,25 (au minimum)	Jour de l'opération
- au delà de 12 mois	TMM - 1,25 (au minimum)	TMMP - 1,25 (au minimum)	Jour de l'opération
En devises : de 1 semaine à 12 mois	TM (*) - 3 (au minimum)	TM (*) - 3 (au minimum)	Jour de l'opération

CONDITIONS DEBITRICES

• Crédits à la consommation	Selon nature de crédit avec un max de TMM +5 Excepté pour les crédits revolving par carte de crédits le taux maximum est de TMM + 7	Jour de déblocage + 1
• Autres crédits à court terme	Selon nature de crédit avec un max de TMMP +7	Jour de déblocage + 1
• Crédits à l'habitat		
- à moyen terme	Selon nature de crédit avec un max de TMM +5	Jour de déblocage + 1
- à long terme	Selon nature de crédit avec un max de TMM +5	Jour de déblocage + 1
• Autres crédits à moyen et long terme	Selon nature de crédit avec un max de TMM +5	Jour de déblocage + 1
• Financements en devises		
- crédits de mobilisation de créances nées sur l'étranger	TB + 5 (au maximum)	Jour de la valeur + 1
- autres financements en devises	TB + 5 (au maximum)	Jour de la valeur + 1

OPERATIONS BANCAIRES

• Effets à l'encaissement		
- sur la Tunisie	Selon place du bénéficiaire avec un max de 5,5 TND	Jour de l'encaissement +1 (max 13 jours)
- sur l'étranger	1,5% du montant Min : 50 TND Max : 300 TND	Jour de la valeur + 1
• Effets à l'escompte		
- sur la Tunisie	Selon place du bénéficiaire avec un max de 5,5 TND	Jour de l'escompte + 1
- sur l'étranger	-	-
• Règlement d'effets	3,750 TND	Jour de l'opération - 1
• Remise d'effets pour protêt	15 TND	Jour de l'opération - 1
• Frais de tenue de compte		
- compte chèque	16 TND/trim	Dernier jour calendaire du trim
- compte courant	29 TND/trim	Dernier jour calendaire du trim
- compte d'épargne	3 TND/trim	Dernier jour calendaire du trim
• Encaissement de chèques		
- chèques tirés sur la Tunisie	0,750 TND	Jour de l'opération - 1
- chèques tirés sur l'étranger	Min : 20 TND Max : 60 TND	Jour de la valeur + 1
• Cartes Electroniques		
- cartes locales	De 5 à 490 TND par an selon nature de la carte	Jour de l'opération - 1
- cartes internationales	De 3 à 530 TND par an selon nature de la carte	Jour de l'opération - 1
• Chèques Certifiés	8 TND	Jour de certification - 1
• Récupération des frais sur chèques sans provision	150 TND (cpte non tenu de la reconstitution de provision : 20D)	Jour de prélèvement - 1
• Virements Emis		
- sur la Tunisie	2,2 (**) TND	Jour de l'opération - 1
- sur l'étranger (hors opérations commerciales)	3% avec Min 40 TND et Max 150 TND (Un forfait de 60TND est prélevé pour les virements émis en Devises sur les comptes en Devises)	Jour de la valeur - 1
• Virements reçus		
- sur la Tunisie	2 TND	Jour de l'opération +1
- sur l'étranger	1,5% avec Min 40TND et Max 150 TND (Un forfait de 60TND est prélevé pour les virements émis en Devises sur les comptes en Devises)	Jour de la valeur + 1
• Règlement de succession	De 10 TND à 200 TND	Jour de prélèvement - 1
• Recherche pour le compte de la clientèle de documents archivés	De 0,200 à 50 TND (selon ancienneté des documents)	Jour de prélèvement - 1

(1) Nos taux et commissions sont affichés en hors taxes et dans le cadre de la réglementation actuellement en vigueur
Jour: jour ouvrable

TMM: Taux moyen du marché monétaire du mois précédent
TM (*) : Taux emprunteur de la BCT, Taux de marché monétaire en devises ou taux SOFR majoré d'un spread pour l'USD et ESTER majoré d'un spread/EURIBOR pour l'EUR

(**) Pour les virements émis effectués sur MyBIAT la commission est de 1,5TND

TMMP : Taux moyen du marché monétaire de la période

TB : Taux de base (taux de refinancement de la banque)

BTA: Bons du Trésor assimilables

BTCT : Bons du Trésor à court terme